

Bien sûr que je participerai dimanche à la grande marche pour le climat à Bruxelles

Cet été, 3.000 personnes sont mortes à cause de la chaleur, mais la grande question de la semaine écoulée était apparemment de savoir à qui reviendrait le poste de gouverneur de Flandre-Occidentale, écrit David Van Reybrouck. On se mettrait en colère pour moins que cela.

David Van Reybrouck

La chaleur a fait près de trois mille morts en Belgique cet été. Il ne s'agissait pas seulement de personnes âgées et malades qui étaient de toute façon proches de la fin de leur vie, mais aussi d'un nombre étonnamment élevé de personnes jeunes et en bonne santé, dans la force de l'âge. Pas moins de 360 personnes de moins de 65 ans sont mortes à cause de la chaleur, selon les calculs de Sciensano. Il s'agissait souvent de jeunes hommes qui effectuaient vraisemblablement des travaux physiques pénibles en plein air : ouvriers du bâtiment, dockers, ouvriers agricoles. Trois cent soixante vies fauchées bien trop tôt, c'est l'équivalent du crash de deux Boeing remplis de jeunes Belges. Parle-t-on encore d'eux ?

Notre pays n'a pas seulement connu la vague de chaleur la plus meurtrière du siècle : il a aussi enregistré la plus forte surmortalité de toute l'Union européenne. Selon les estimations, la chaleur a fait 35.000 morts cet été en Europe, dont près de 9 pour cent dans la petite Belgique : une proportion insensée, alors même que nous n'avons pas connu les températures les plus élevées. L'Espagne, le Portugal et la France ont subi des chaleurs plus fortes, mais ces pays y sont désormais préparés. Chez nous, les services d'urgence étaient saturés, les centrales d'urgence étaient débordées par les appels, les plans canicule relevaient de l'amateurisme et la coordination était, comme souvent, une farce.

Nous avons aussi perdu trois mille hectares de nature précieuse. Les Hautes Fagnes, l'un des endroits les plus appréciés de Belgique, sont parties en fumée. Des années de drainage ont entraîné la prolifération des graminées, et donc accru le risque d'incendie. Ce qui devrait être la partie la plus humide, la plus marécageuse et la plus détrempée du pays a brûlé en premier. La régénération de ce paysage ouvert d'une rare beauté s'annonce désormais lente et incertaine. Les tourbières sont censées stocker le CO₂ ; elles en ont au contraire libéré d'énormes quantités. Quant au tétras lyre, il est devenu du folklore, du folklore carbonisé.

Un laxisme consternant

Mais demain, je ne marcherai pas seulement pour pleurer les morts et honorer leur mémoire. Je marcherai parce que je suis en colère, en colère contre le laxisme consternant de nos dirigeants politiques qui, même face au plus grand risque de notre époque pour la sécurité et la santé, continuent de faire preuve d'un manque criant de sérieux dans la conduite des affaires publiques.

La participatie de ce pays donne souvent lieu à des farces embarrassantes ou lassantes, mais elle devient absolument insupportable quand davantage d'énergie politique est consacrée à des broutilles qu'aux dossiers les plus urgents. Il y a quelques semaines à peine, les gens mouraient en masse, mais la grande question de la semaine écoulée était apparemment de

savoir à qui reviendrait le poste de gouverneur de Flandre-Occidentale, une fonction sans grand poids politique.

La belle Campine, avec ses quartiers de villas cossues, risque bel et bien de partir en fumée au cours d'un des prochains étés, avec des dégâts et des souffrances incommensurables à la clé. Mais les péripéties de Jinnih Beels et d'Egbert Lachaert semblent bien plus importantes.

Le gouvernement fédéral doit encore trouver 10 milliards d'euros d'économies. Or, selon les calculs d'Allianz, les chaleurs extrêmes de ce seul été ont coûté 9,4 milliards d'euros à notre économie. Le gouvernement flamand devait, lui, trouver 2 milliards d'euros d'économies. Il a supprimé à peu près tout ce qui donne de la couleur à la vie et fait du bien à la société, mais il ne semblait pas se rendre compte que les coûts sanitaires de nos émissions industrielles en Flandre s'élèvent... déjà à 2,85 milliards d'euros par an, auxquels s'ajoutent 7,24 milliards d'euros de dommages environnementaux. Et c'est cela, une gestion responsable ? Ces chiffres sidérants proviennent du Bond Beter Leefmilieu (*une fédération d'associations environnementales flamandes, ndlr*) et de Fairfin (*une association qui milite pour une finance durable et socialement juste, ndlr*).

Ce terne budget flamand épargne les plus riches, punit les vingtenaires et les trentenaires (avec des titres-services plus chers, des droits d'enregistrement plus élevés et moins d'allocations familiales) et semble ignorer que ce sont précisément ces jeunes qui devront vivre toute leur vie avec un climat dérégulé. Le climat n'a été qu'une note de bas de page dans tout ce budget.

3.000 bougies

Il y a quelques années, tout le monde s'accordait à dire que 2030 serait une étape cruciale dans la réduction des émissions d'origine fossile. Mais à l'approche de cette échéance, le budget flamand ne souffle mot du « stop au béton », de la restauration de la nature ni de la rénovation des logements sociaux. On aurait voulu installer, lors de ces négociations nocturnes, un petit autel sombre avec trois mille bougies vacillantes. Juste pour mémoire.

Nos autorités se sont elles-mêmes solennellement engagées à mener une politique climatique résolue. Il s'agit d'accords internationaux et d'obligations européennes que notre gouvernement a contribué à négocier. Il s'agit de l'accord de Paris, un texte crucial que la Belgique a signé en 2015 et qui doit maintenir le réchauffement de la planète sous un degré et demi. Chose promise, chose due. Mais manifestement pas pour nos autorités. Elles continuent de se quereller en sifflotant, sachant pertinemment que des milliers de personnes vont encore mourir, que des milliers d'hectares vont brûler, que des quartiers de villas vont être carbonisés et que des zones résidentielles vont être inondées. Et après, elles s'étonnent que la confiance dans la politique s'érode.

À deux reprises, nos autorités ont été condamnées pour leur négligence en matière de politique climatique. Pas moins de 60.000 citoyens ont saisi la justice pour dénoncer cette carence fautive, ce qui en a fait le plus grand procès de l'histoire de la Belgique. En 2021 et en 2023, j'étais chaque jour dans la salle d'audience lorsque l'affaire était examinée en première instance, puis en appel. L'État fédéral, la Flandre et la Région de Bruxelles-Capitale ont été condamnés à deux reprises – la Région wallonne a été mise hors de cause en appel en raison de la baisse de ses émissions.

Platitudes et réponses toutes faites

Je me souviens encore que la défense de la Région flamande était la moins convaincante de toutes. Face aux arguments juridiques et scientifiquement irréfutables des avocats de l’Affaire Climat, ceux de la Région flamande se sont pour l’essentiel contentés de platitudes, de raisonnements bancals et de réponses toutes faites. À certains moments, le spectacle était franchement gênant. Mais c’est cette même Région flamande qui se pourvoit aujourd’hui en cassation dans l’espoir de trouver un vice de procédure. Allez-y, dirais-je, cela fait partie de la procédure judiciaire. Mais n’oubliez pas que la cour d’appel a très clairement indiqué que la poursuite de la procédure n’a pas d’effet suspensif : nos autorités restent tenues de réduire de 55 pour cent les émissions d’origine fossile d’ici à 2030 par rapport à 1990. Le monde politique ne s’y conforme pourtant pas. Tout le monde doit respecter la loi, sauf les autorités, apparemment. La mauvaise volonté de la participation sape ainsi l’État de droit démocratique.

La bonne nouvelle ? Nos émissions ont désormais baissé de 32,6 pour cent. C’est bien. Était-ce donc si difficile ? En avons-nous terriblement souffert ? Des dizaines d’entreprises ont-elles fait faillite ou sont-elles parties à l’étranger ? Non. Nous l’avons à peine senti. Et les effets que nous avons ressentis étaient le plus souvent agréables. Les villes sont devenues plus vertes, les panneaux solaires moins chers, les bornes de recharge plus nombreuses, les jardins plus intéressants et les cours d’eau plus sûrs.

La mauvaise nouvelle ? Ces dernières années, nos émissions sont reparties à la hausse. Vraiment. Des scientifiques de la VUB et des chercheurs du Grantham Institute l’ont calculé, le SPF Santé publique l’a confirmé. En 2024, nos émissions ont augmenté de 0,2 pour cent, et en 2025 de 0,5 pour cent. C’est minime, je le sais, mais nous allons de nouveau à contresens, alors que nous devrions réduire nos émissions de plusieurs pour cent par an. Les principaux responsables ? La circulation et l’industrie lourde.

Voilà pourquoi l’Affaire Climat se rend dans chacun des parlements des entités condamnées, à l’occasion de la rentrée parlementaire. Voilà pourquoi des codemandeurs se lèvent calmement dans les tribunes du public, en signe de protestation silencieuse. Voilà pourquoi ils se rassemblent chaque mercredi devant le 16, rue de la Loi, pour honorer la mémoire des trois mille victimes et rappeler au gouvernement que l’arrêt de la cour d’appel n’est pas une simple suggestion, mais une obligation juridique. Ils ont raison à 100 pour cent.

Dimanche, je marcherai à leurs côtés lors de la manifestation à Bruxelles.